
Acte public pour la licence.

Numéro d'inventaire : 1979.29978

Auteur(s) : Constant Chéron

Type de document : affiche

Éditeur : non renseigné (Paris)

Imprimeur : C.Ballard

Période de création : 1er quart 19e siècle

Date de création : 1821

Description : Une feuille montée sur un support de papier cartonné. Texte imprimé dans un cadre de frise. Estampe dans la partie supérieure. Les bords sont froissés et déchirés. Le papier est bruni par endroits.

Mesures : hauteur : 445 mm ; largeur : 550 mm

Notes : Affiche annonçant les thèses de droit romain et de droit français que doit soutenir Constant Chéron en acte public pour la licence, le 21 août 1821. Les articles de droit romain traitent des affaires de partage des patrimoines, d'après les lois des douze tables. Les articles de droit français concernent la distinction des biens et des propriétés. L'estampe représente une allégorie de la justice.

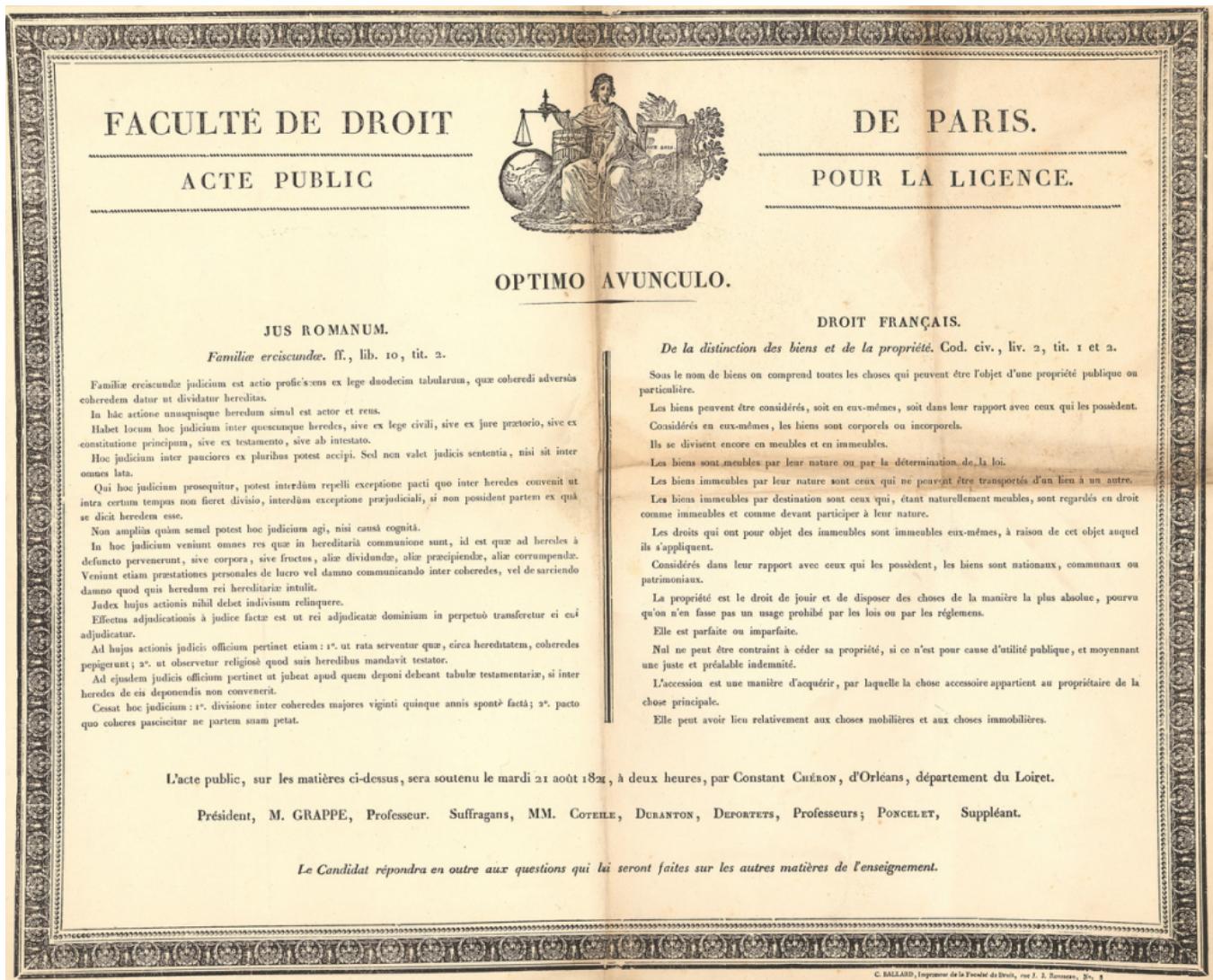
Mots-clés : Affiches de thèses et d'exercices publics

Filière : Université

Niveau : Supérieur

Autres descriptions : Nombre de pages : 1

ill.



C. BALLARD, Imprimeur de la Faculté de Droit, rue J. J. Rousseau, No. 8